

**Répertoire téléphonique :**

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29.84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.A.U.R	0825 807 808
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

**Les Pompiers : Conchy-les-Pots**

FOYART J. :	06.88.18.90.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J.	03.44.85.07.27:

**HORAIRES DE LA MAIRIE**

Mardi et jeudi de  
14 h à 18 h  
samedi de  
10 h à 12 h

**INFOS UTILES**

## Déchetterie de RESSONS-SUR-MATZ

Horaires d'été Du 01/04 au 31/10	Mardi, mercredi, vendredi, samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 13 h.
Horaires d'hiver Du 01/11 au 31/03	Mardi, mercredi, vendredi et samedi De 10/ h à 12 h et de 14 h à 17 h. Dimanche de 10 h à 13 h
Jours de fermeture	lundi, jeudi et jours fériés

## Déchetterie de LASSIGNY nouveaux horaires

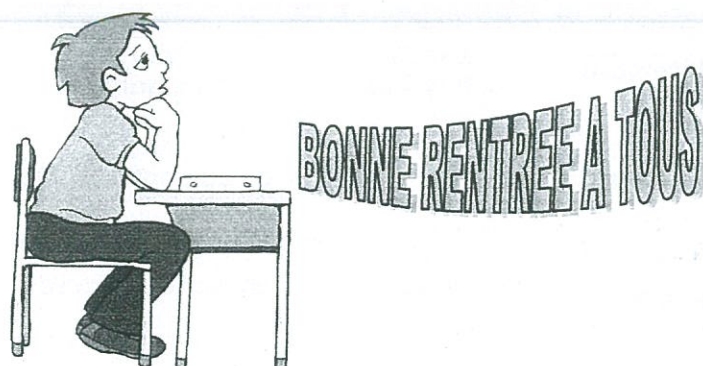
Horaires d'été Du 01/04 au 31/10	Du mercredi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 13 h.
Horaires d'hiver Du 01/11 au 31/03	Du mercredi au samedi De 10/ h à 12 h et de 14 h à 17 h. Dimanche de 10 h à 13 h
Jours de fermeture	Lundi, mardi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :  
tous les mercredis.  
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

**Prochains ramassages des encombrants:**

Les jeudis : 09 octobre  
04 décembre

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.  
Comité de lecture :  
KUSZPA Patrick, PINSSON Marie-Christine,  
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.  
Mise en page : Gilbert HARANG  
Responsable de la publication : Yves LEMAIRE



## Sommaire

Lettre du Maire	1
Travaux d'été Square du jeu d'arc 11 novembre 2008	2
Infos Comité des fêtes	3
FC Conchy/Boulogne Club de pétanque	4
Pépinière de Conchy Cyclistes des Prés Verts Chaperon Rouge Anciens Combattants	5
Le Caméléon	6
Réunion CM 18/08/2008	7
Réunion CM 05/09/2008	8
Infos Mairie Etat-Civil Info Paroisse du Ressontois	9
Mémento Infos Utiles Répertoire Téléphonique Recensement militaire	10

**Le CONCHYLIEN****Bulletin Municipal du  
1er Octobre 2008****Lettre du Maire**

C'est dans une classe refaite à neuf que les 24 élèves de CM2 ont fait leur rentrée le 2 septembre avec un nouvel instituteur, Monsieur DECOBECQ.

En effet, le magnifique 'parquet qui datait de la construction de l'école, ne pouvait plus être réparé et le conseil municipal a donc décidé de le remplacer par un carrelage. Cependant même si deux mois peuvent paraître longs, je dois remercier le conseil municipal qui a effectué le terrassement en un temps record, ce qui a permis aux entreprises de réaliser les travaux dans les temps. Nous en avons également profité pour refaire les peintures et donner ainsi une nouvelle jeunesse à notre école.

Dans le cadre du SIRP, nous avons lancé une enquête sur la mise en place d'un accueil périscolaire, un tel service doit faire l'objet d'une importante réflexion pour que celui-ci n'engendre pas une charge trop lourde pour les collectivités et pour les familles.

Le 11 octobre, le conseil municipal accueillera au restaurant Le Relais, les conchyliens et conchyliennes nés depuis 1939 (et inscrits sur la liste électorale) avec leur conjoint, pour le traditionnel repas des anciens

Au mois de décembre ce sont les habitants nés avant 1938 qui recevront un colis préparé par le CCAS, de même les enfants de moins de 11ans recevront les cadeaux du Père Noël le 13 décembre. Pour que personne ne soit oublié, je vous invite à vous inscrire en mairie.

L'aménagement de l'ancien bureau de poste est terminé et les locataires ont pris possession de leur logement flambant neuf. Nous leur souhaitons une bonne installation.

**522** en 1999, **595** en 2004, combien sommes nous de conchyliens aujourd'hui ? Nous le saurons après les opérations de recensement prévues début 2009.

Yves LEMAIRE



## TRAVAUX d'ETE



La cloche a sonné, l'école est finie. Au début du mois de juillet, les écoliers ont quitté la classe pour les « Grandes Vacances ». Les pelles et les brouettes vont remplacer le mobilier scolaire. Comme il avait été voté au conseil, nous allons profiter de cette période pour rénover la classe de CM2. 70m2 de parquet en chêne devenu instable ont ainsi été démontés et stockés sur des palettes. Avec l'employé municipal et les conseillers présents, nous avons sorti environ 15m3 de sable que nous avons chargé dans une remorque agricole prêtée pour l'occasion par Yves LEMAIRE.

Travail physique qui encore une fois, dans une bonne ambiance et compte-tenu du nombre d'acteurs s'est très bien déroulé.

## SQUARE DU JEU D'ARC

Depuis la mise en service du parc de jeux et après une première saison estivale, la fréquentation du lieu par les jeunes du village semble bien être un succès.

C'est l'occasion aussi d'un nouveau point de rencontre pour les parents accompagnant les plus petits.

Il est cependant déjà regrettable de constater des actes de malveillance à l'encontre de ces attractions enfantines. Ces jeux conçus pour résister à un usage important, ne le sont pas pour subir des dégradations volontaires.

Essayons de préserver ces jeux afin qu'un maximum d'enfants en profitent.

Patrick KUSZPA

Les radiateurs démontés, les rideaux ainsi que le grand tableau noir décrochés, le chantier est rapidement confié aux entreprises Conchyliennes ROUX pour la maçonnerie et le carrelage et DOMALAIN pour la peinture, afin qu'elles puissent remplir leurs missions dans le temps limite imposé par les vacances.

A la fin du mois d'août, une classe propre et rénovée est prête à accueillir les nouveaux élèves pour la rentrée.

Si des personnes sont intéressées par le parquet, elles peuvent prendre contact avec la mairie.

## 11 NOVEMBRE 2008

Pour le 90ème anniversaire de l'Armistice, nous souhaiterions que les enfants des écoles primaires s'associent à cette commémoration en répondant « mort pour la France » au Président des anciens combattants lors de l'appel aux morts.

Les volontaires pour ce geste de mémoire peuvent se faire connaître afin de préparer la cérémonie.

Merci d'avance.

## Association Paroissiale 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 dans le secteur Messe tous les dimanches à 10 h 30 à Ressons sur Matz

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 9 h
04-05 octobre	Cuvilly	Boulogne-la-Grasse
11-12 octobre	Gournay/Aronde	Giraumont
18-19 octobre	Antheuil-Porte	Orvillers-Sorel
25-26 octobre	Hainvillers	Ricquebourg
1er novembre	Pas de messe	10h30 À Ressons
2 novembre	Pas de messe	10h30 À Ressons
8-9 novembre	Conchy les pots	Monchy-Humières
15-16 novembre	Belloy	Margny sur Matz
22-23 novembre	Mareuil-la-Motte	Villers/Coudun
29-30 novembre	Marquéglise	Biermont
6/7 décembre	Cuvilly	Coudun
13-14 décembre	Orvillers-Sorel	Gournay/Aronde
20/21 décembre	Vignemont	Mareuil-la-Motte
<b>24 décembre</b>	<b>18h30 À Ressons</b>	<b>22h Lataule</b>
<b>25 décembre</b>		<b>Giraumont 10h30</b>
27/28 décembre	Monchy-Humières	Boulogne-la-Grasse

## ETAT CIVIL du 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2008

### DECES

Armand, Joseph, Baudouin BRONCHAIN  
12 rue de Noyon  
Décédé le 3 juillet 2008 à Amiens (80)

### MARIAGES

Isabelle, Séverine, Clarisse LEMAIRE et  
Fabien MARMIN, 385 rue de la Marière  
Mariage célébré le 19 juillet 2008.

Laure, Aimée LEMAIRE et Cédric, Michel, Serge MEYER,  
8 rue de Flandres  
Mariage célébré le 13 septembre 2008.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 4<sup>ème</sup> période de l'année 2008, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés en du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 décembre 1992.

### Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures

Samedi de 15 à 17 heures

### Révision des Listes Electorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2008. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes, ou pour les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la Mairie, par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en Mairie.

Les inscriptions déposées en 2008 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Date de convocation : 29/08/ 2008  
Date d'affichage : 29/08/ 2008  
Nbre en exercice : 15  
Nbre de présents : 14  
Nbre de suffrages : 14

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2008

L'An Deux Mil Huit le 5 septembre à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: MM.LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, , GEORGE Jacky, CARLIER Francis, Mme PINSSON Marie-Christine, MM. CLEUET Guy, SNOECK Eric, BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon, Mme DOMALAIN Ghislaine, M. HUCHER Vincent et Melle CHAUMETTE Catherine.  
Absent : M. Quillet Philippe

Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine.

**REINFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE**

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il est nécessaire de procéder à la dévolution des travaux d'enfouissement des réseaux BT/EP/FT de la rue du Sagnier et Rue de Flandres, d'un montant total de 188.289,65€ HT. Décomposé comme suit : Rue du Sagnier 137 986.10 € HT  
Rue de Flandres 50303.55 € HT

Il indique que ces travaux peuvent faire l'objet d'une procédure adaptée en entreprise générale ou groupement d'entreprises conjointes en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics. Ces travaux nécessitent l'intervention d'un coordinateur sécurité et relèvent d'une mission de niveau 3.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Prend acte du plan de financement

Décide de procéder à la dévolution des travaux suivant le mode proposé de consultation des entreprises

Approuve le dossier de consultation des entreprises et indique que les critères de jugement des offres seront pris en considération dans l'ordre suivant :

Valeur technique : 20%

Délai d'exécution : 40%

Prix des Prestations : 40%

Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents au lancement des travaux, la signature du Marché intervenant, après attribution du marché par la commission d'appel d'offres, et autorisation du conseil municipal.

**DELEGATION DE SERVICE EN EAU POTABLE**

La Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 4 septembre 2008 a procédé à l'ouverture des enveloppes, et a admis les sociétés suivantes à présenter leurs offres de prix, à savoir :

VEOLIA

SAUR

LYONNAISE DES EAUX

AGENCE NANTAISE DES EAUX

**INDEMNITES DU PERCEPTEUR**

Monsieur le Maire présente l'état liquidatif de Monsieur le Percepteur, concernant ses indemnités pour l'année 2008, d'un montant de 328,95€, pour la gestion communale et confection du budget.

Le conseil municipal, à l'exception de 2 voix contre, valide l'indemnité du percepteur.

Questions diverses :

Le conseil municipal fixe la date du repas du 3<sup>ème</sup> âge au samedi 11 octobre 2008, au restaurant le Relais.

Le conseil municipal approuve la commande d'une page de couverture en couleurs pour le « Conchylien ».

# Infos Comité des Fêtes

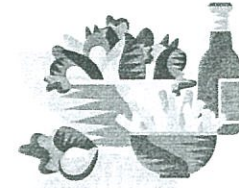
Le Comité des Fêtes remercie tous les Conchyliens qui l'ont accompagné au cours du trimestre estival.

Réussite grâce à votre participation :

- ⇒ au Feu de Saint Jean,
- ⇒ Fête Nationale avec repas champêtre dans le cadre de la Marlière,
- ⇒ Fête Communale et brocante avec 41 exposants du village sur les 178 présents.

Nous remercions également nos fidèles « renforts ponctuels », et rappelons que vous pouvez rejoindre l'équipe d'animation du Comité des Fêtes à tout moment (Contact : 03.44.85.03.84).

## Dans les prochains mois ...



Pour la reprise des activités, nous vous convions à la traditionnelle **Soirée « Moules-Frites »** le **Samedi 18 Octobre** avec une **animation spéciale « Années 80 »**. Les coupons de réservation bientôt dans les boîtes aux lettres. Attention places limitées à 160 personnes.

**Le 26 Octobre**, grande après-midi dansante de 14h30 à 19h30 avec l'orchestre réputé « René, Antoine et Sylvain ».



Entrée : 7.50 Euros.

**Le 11 Novembre** : 90<sup>ème</sup> anniversaire de la « Grande Guerre », cérémonie au Monument aux Morts et vin d'honneur à la Salle Polyvalente. Seront présentées diverses photos du village de cette époque.

**Le Jeudi 20 Novembre** : Venez nombreux fêter l'arrivée du « Beaujolais Nouveau ». Soirée en cours de préparation.



Au plaisir de vous retrouver parmi nous,

**Pour le Comité des Fêtes,**

**Le Président, Jean GRELIN**

## FC CONCHY/BOULOGNE

Les vacances sont finies et le championnat a repris ses droits, mais revenons à la période préparation.  
Le tournoi « challenge LORIN.MASSOULLE » a été un succès grâce aux équipes en présence et aux spectateurs qui ont apprécié un bel après midi de football.

L'équipe a été remaniée à 50%, en effectif et en qualité. Six nouveaux joueurs nous ont rejoints avec le coach pour apporter vivacité, création et finition. Je vous les présenterai au fur et à mesure de la saison via le Conchylien.

Aujourd'hui le coach : Reynald DAHLEM avec qui j'ai travaillé lors de mon passage à Roye en 95.  
Il va apporter rigueur, placement et surtout sa clairvoyance dans le jeu, pour faciliter la bonne humeur et le plaisir de jouer ensemble.

L'équipe se compose de 17 joueurs de Conchy, Roye, et environs. Félicitons nous de ces renforts, quand on voit l'intérêt de notre jeunesse pour le sport, et surtout le « farniente », (chaise longue devant la télé).

Nos objectifs :  
\_ nous maintenir en 3ème division.  
\_ structurer le club  
\_ nous donner les moyens d'hygiène avec la mairie. Notre président Olivier TANTON se propose de rencontrer les élus.

Nos manifs :  
\_ la paëlla très appréciée le 14 Février 2009 si prestataire libre.  
\_ un concours de belote-repas en Mars 2009  
\_ le tournoi de foot le 4 Juillet 2009

Dernières minutes :

Coupe de l'Oise :

Conchy 1 Baugy 2

Championnat :

3ème Division : Estrées 1 Conchy 2

Conchy 3 Compiègne 3

Coupe Chivot :

Mareuil 1 Conchy 6

### Des renforts de choix:

Le coach: Reynald DALHEM (à droite), ex Roye-Rethonvillers



Bernard WEPPE

## CLUB LOISIRS PETANQUE DE CONCHY LES POTS

Les membres du club de pétanque se sont retrouvés en juillet dernier pour l'assemblée générale.

22 personnes étaient présentes et ont élu:

Mr TASSART Joël: Président,

Mr WEPPE Bernard: Trésorier,

Mme RAMOND Maryse: Secrétaire.

L'association compte actuellement 40 membres, soit 12 de plus que l'an passé.

La cotisation annuelle est portée à 10€ pour l'année.

Les concours sont sur convocation.

Un panneau d'affichage est à votre disposition près de la grille des écoles sur la droite.

Quelques manifestations sont prévues dans l'année (concours de belote, repas dansant,...) dont une en Novembre 2008, d'autres infos circuleront prochainement dans vos boîtes à lettres.

Le club remercie très chaleureusement MM RENDU Marc et KUSZPA Patrick pour les coupes offertes au dernier concours.

Bonne ambiance, gaieté et convivialité sont au rendez-vous tous les samedi de 14h à 17h (derrière la mairie) pour les entraînements.

Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Les membres du bureau.

**Date de convocation : 10/07/2008**

**Date d'affichage : 10/07/2008**

**Nbre en exercice : 15**

**Nbre de présents : 15**

**Nbre de suffrages : 15**

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Juillet 2008

L'An Deux Mil Huit le 18 juillet à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: MM LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, QUILLET Philippe, GEORGE Jacky, CARLIER Francis, Mme PINSSON Marie-Christine, MM.CLEUET Guy, SNOECK Eric, BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon, Mme DOMALAIN Ghislaine, M. HUCHER Vincent et Melle CHAUMETTE Catherine.

Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine.

### Location du logement de la poste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, décide :

de mettre en location un logement communal aux conditions suivantes :

Loyer mensuel de 550 €

Dépôt de garantie : 550 €

Emet un avis favorable pour désigner un mandataire pour assurer la gestion locative du logement communal, et en confie la mission au « SIRES 60 » de Beauvais.

### Recrutement d'un agent d'entretien

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal, qu'il y a nécessité de recruter un agent d'entretien .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de recruter Madame Vandersteene Edwige, pour une durée de 1 an renouvelable, pour une durée hebdomadaire de 17h30 par semaine, à compter du 18 août 2008.

### Projet de création d'une maison de santé

Le conseil Municipal, prend connaissance des opportunités de création d'une maison de santé pluridisciplinaire et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches.

### Délégation du service public en eau potable

Monsieur le Maire rappelle que le Code général des collectivités territoriales prévoit qu'il est possible de déléguer un service public à un délégataire public ou privé. Le contrat de délégation du service en eau potable de la commune conclu avec la SAUR arrive à échéance le 15 mai 2008 ( un avenant de prolongation d'un an au maximum a été prévu pour permettre la procédure de passation du prochain contrat).

Le conseil municipal, décide du principe de délégation sous forme d'affermage du service d'eau potable pour une durée de 15 ans (échéance prévue le 15 mai 2024), et approuve le document contenant les caractéristiques que doit assurer le délégataire.

**Séance levée à 22h10**